

RENSEIGNEMENTS FAMILIAUX

Par principe, les 2 représentants légaux exercent conjointement l'autorité parentale, sauf si une décision de justice préconise le contraire. En l'absence de document transmis au responsable du Lycée (copie d'un acte judiciaire : partie du jugement de divorce ou de séparation précisant les modalités de garde de l'enfant, acte de communauté de vie, délégation de l'autorité parentale, ...), **chacun des deux parents dispose des mêmes droits et sera enregistré sur la feuille ci-contre.**

REPRÉSENTANT LÉgal*

À CONTACTER EN PRIORITE : ☐

Lien avec l'élève *:

Civilité : Mme ☐ M. ☐

NOM :

est déclaré :

☐ Responsable financier

☐ Décédé(e) ☐ déchu(e) de l'autorité parentale

Prénom :

Adresse :

Commune :

Code postal :

Pays :

Adresse électronique obligatoire **EN MAJUSCULES** :

@.

☎ domicile :

__/__/__

☎ travail :

__/__/__

☎ portable **OBLIGATOIRE**** :

__/__/__

J'accepte de recevoir des SMS : ☐

Profession :

Code PCS :

(liste des codifications à la fin)

J'autorise la communication de mes coordonnées aux associations de parents d'élèves : Oui ☐ Non ☐

Signature :

REPRÉSENTANT LÉgal*

À CONTACTER EN PRIORITE : ☐

Lien avec l'élève *:

Civilité : Mme ☐ M. ☐

NOM :

est déclaré :

☐ Responsable financier

☐ Décédé(e) ☐ déchu(e) de l'autorité parentale

Prénom :

Adresse :

Commune :

Code postal :

Pays :

Adresse électronique obligatoire **EN MAJUSCULES** :

@.

☎ domicile :

__/__/__

☎ travail :

__/__/__

☎ portable **OBLIGATOIRE**** :

__/__/__

J'accepte de recevoir des SMS : ☐

Profession :

Code PCS :

(liste des codifications à la fin)

J'autorise la communication de mes coordonnées aux associations de parents d'élèves : Oui ☐ Non ☐

Signature :

POUR TOUS : PIÈCES JUSTIFICATIVES (À COMPLÉTER OU À FOURNIR)

- ☐ 4 Photos (format identité)
- ☐ Fiche de Santé
- ☐ Fiche d'Intendance + RIB (bourses/remboursement divers) + Chèque uniquement si demi-pensionnaire ou interne
- ☐ Copie de la pièce d'identité **en cours de validité**
- ☐ Attestation d'Assurance responsabilité civile 2022-2023 (dès que possible)
- ☐ Attestation de prise en charge (Village du Fier, FOL 74 ou autres ...) et/ou document légal justifiant de la qualité de tuteur pour la personne hébergeant l'élève
- ☐ Pour les BOURSIERS : Justificatif d'attribution de bourses de l'année en cours
- ☐ Adhésion facultative Association Sportive du Lycée : 18 €
- ☐ Adhésion facultative Maison des Lycéens : 5 €

POUR LES NOUVEAUX ÉLÈVES : PIÈCES SUPPLÉMENTAIRES DEMANDÉES

- ☐ Copie des vaccinations
- ☐ Copie de la pièce d'identité (Carte Nationale d'Identité, Passeport, Titre de séjour)
- ☐ Copie du Livret de famille **complet obligatoire**
- ☐ Certificat de fin de scolarité (EXEAT) transmis par l'établissement d'origine

CODIFICATION DES PROFESSIONS ET CATEGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

- ✓ **AGRICULTEURS EXPLOITANTS**
10 – Agriculteurs exploitants
- ✓ **ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISES**
21 – Artisans
22 – Commerçants et assimilés
23 – Chefs d'Entreprises de dix salariés ou plus
- ✓ **CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPERIEURES**
31 – Professions libérales
33 – Cadres de la fonction publique
34 – Professeurs et assimilés
35 – Professions de l'information, des arts et des spectacles
37 – Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises
38 – Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises
- ✓ **PROFESSIONS INTERMEDIAIRES**
42 – Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43 – Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44 – Clergé, religieux
45 – Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46 – Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47 – Techniciens
48 – Contremaîtres, agents de maîtrise
- ✓ **PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE**
81 – Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83 – Militaires du contingent
84 – Elèves, étudiants
85 – Personnes sans activité professionnelle moins de 60 ans (sauf retraités)
86 – Personnes sans activité professionnelle plus ou égale à 60 ans (sauf retraités)
- ✓ **EMPLOYES**
52 – Employés civils et agents de service de la fonction publique
53 – Policiers et militaires
54 – Employés administratifs d'entreprises
55 – Employés de commerce
56 – Personnels des services directs aux particuliers
- ✓ **OUVRIERS**
62 – Ouvriers qualifiés de type industriel
63 – Ouvriers qualifiés de type artisanal
64 – Chauffeurs
65 – Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67 – Ouvriers non qualifiés de type industriel
68 – Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69 – Ouvriers agricoles
- ✓ **RETRAITES**
71 – Retraités agriculteurs exploitants
72 – Retraités artisans, commerçants et chefs d'entreprises
74 – Anciens cadres
75 – Anciennes professions intermédiaires
77 – Anciens employés
78 – Anciens ouvriers